

Pourquoi un chiot issu d'un élevage suisse?

Si je veux acheter un chiot issu d'un élevage suisse, que dois-je savoir ?

- Le Club suisse du Léonberg CSL est un club de chiens de race placé sous l'égide de la Société cynologique suisse (SCS / SKG) qui vise à promouvoir l'élevage de Léonbergs pure race selon le standard de la Fédération cynologique internationale (FCI).
- Il fournit des informations et des notions sur l'élevage de la race Léonberg, l'acquisition, la détention et les soins, ainsi que l'éducation et le développement des Léonbergs, sur la base des dernières découvertes et dans le respect de la législation sur la protection animale.
- Le club donne des conseils aux parties intéressées sur l'achat de chiens Léonbergs.

Quelles sont les exigences du CSL concernant les chiens d'élevage et les lieux d'élevage ?






- Le Club suisse du Léonberg bénéficie de l'un des contrôles les plus stricts d'Europe pour l'autorisation de l'élevage de chiens en ce qui concerne la santé et les exigences relatives aux lieux d'élevage.
- Un chien d'élevage doit être sélectionné (autorisation d'utilisation pour l'élevage de chiens de race). Cela implique divers examens, tels que les radiographies des hanches et des coudes afin d'exclure une dysplasie des hanches ou des coudes chez les chiens-parents, des tests génétiques pour la LPN1, la LPN2 et la LEMP, ainsi qu'un profil ADN.
- Pour qu'un chien soit autorisé à entrer dans l'élevage, il doit être en bonne santé et "apte à fonctionner". Lors de la remise de la licence, un juge spécialiste du Léonberg évalue l'apparence (extérieure) du chien et un juge reconnu par la Société cynologique suisse (SKG) effectue un test de comportement. Outre son apparence selon le standard de la race, des critères comportementaux importants sont évalués comme l'aptitude à la vie quotidienne, le caractère équilibré du chien, la tolérance au stress et l'absence d'agressivité.
- En Suisse, les chiens reproducteurs des deux sexes ne peuvent être utilisés que 3 fois pour l'élevage. Cela permet d'assurer la santé des chiennes par des pauses entre les portées et d'éviter l'utilisation excessive de mâles avec le risque de perdre la diversité génétique.

Quelles sont les conditions que doit remplir un éleveur du CSL ?

- Avant la première portée de leur chienne, les éleveurs assistent à un séminaire pour les éleveurs et s'informent sur la gestation, la naissance et l'élevage des chiots ainsi que sur l'équipement du lieu d'élevage.
- Les lieux d'élevage sont contrôlés et approuvés par la Commission d'élevage.
- Les éleveurs du CSL n'ont aucun intérêt commercial.

Qu'est-ce qui distingue les chiots Léonbergs issus d'un élevage suisse?

- Les chiots issus d'un élevage suisse ont des parents pour lesquels on a veillé à ce qu'ils soient en bonne santé, ils ont donc toutes les conditions requises pour donner naissance à des chiots en bonne santé.
- L'acheteur d'un chiot peut compter sur le fait que la mère et les chiots sont élevés et contrôlés conformément au règlement d'élevage et qu'ils reçoivent les soins vétérinaires nécessaires. Durant les 10 semaines qui suivent la naissance, les éleveurs de Léonbergs veillent à ce que la mère bénéficie d'un soutien plein d'amour et à ce que les chiots soient bien socialisés. Chaque chiot est un individu qui est donc stimulé en fonction de son âge.

-  Lors du choix des familles dans lesquelles iront vivre les chiots, les éleveurs s'assurent que les jeunes chiens et leurs futurs propriétaires s'entendent bien. L'éleveur reste à la disposition des acheteurs pour les conseiller et les soutenir.
-  Lors de la remise du chiot, les acheteurs reçoivent un classeur contenant des informations détaillées sur la vie du Leonberg.
-  Lorsque les chiots ont 9 semaines, c'est la Commission d'élevage qui donne son aval pour leur vente. Elle contrôle à nouveau le lieu d'élevage, elle examine chaque chiot et dresse un rapport des caractéristiques de chacun. A ce moment-là, les chiots ont déjà été vaccinés et pucés par le vétérinaire.
-  Lorsque les nouveaux propriétaires viennent chercher leur chiot, ils reçoivent son pedigree qui est fourni par la SKG, un carnet de vaccination, le dossier du chiot et des conseils en ce qui concerne la nourriture et toutes les informations (quantité, fréquence) nécessaires pour les premiers jours dans leur nouveau foyer.
-  Même après la remise de leur chiot, les acheteurs de Leonbergs issus d'un élevage suisse sont conseillés de manière exhaustive et pris en charge personnellement par leur éleveur.